

veux pas qu'on m'accuse maintenant de n'avoir jamais parlé sérieusement ou d'avoir parlé comme je l'ai fait pour ce qu'on appellerait des motifs d'ordre politique. Je n'ai jamais eu recours à des tactiques de ce genre durant ma vie publique; d'autre part, ce n'est pas par ce procédé que j'ai conservé la confiance du parti que je dirige. Je me suis toujours efforcé d'être absolument franc dans mes affirmations au parti et à la population. J'ai toujours cherché à penser à l'avenir.

Après avoir occupé mon poste et dirigé le parti pendant de si nombreuses années, rien ne me blesserait plus que de me faire accuser d'avoir conservé la direction du parti pour ainsi dire "jusqu'à la fin", puis, peu important les circonstances, de dire que j'ai "trompé le parti" en ne l'informant pas assez à l'avance de mes craintes de me sentir incapable d'assumer la tâche de diriger le parti au cours d'une campagne politique nationale.

Décision de convoquer un congrès

Inutile de signaler que ce n'est pas récemment que j'ai décidé de demander la convocation d'un congrès pour les fins mentionnées; je n'ai pas soudainement pris cette décision à la lumière d'événements nouveaux survenus au Canada ou ailleurs dans l'univers. Encore moins s'agit-il d'une décision fondée sur un changement d'attitude à mon égard de la part de mes collègues du cabinet, des libéraux des deux chambres du Parlement ou des membres du parti dans tout le pays. Bien que j'aie de bonnes raisons, je crois, de me féliciter de l'appui et de la confiance que m'ont toujours témoignés tous les éléments constituants du parti depuis qu'on m'a placé à sa tête en 1919, je dois affirmer que je n'ai jamais joui de cette confiance dans une mesure plus grande qu'à l'heure actuelle. Les années que j'ai passées dans la vie publique m'ont valu cette récompense sans égale.

Au cours des deux ans et demi écoulés depuis les dernières élections générales, je dois avouer que j'ai continué de résister à la fatigue mieux que je n'étais en droit de l'espérer. Si je jouis présentement d'une bonne santé, c'est, dans une large mesure, parce que mes collègues du cabinet et du Parlement ont toujours eu égard à mon âge, et je m'empresse d'ajouter qu'il en a été de même de la population canadienne. Cependant, dans l'intérêt général et, dans celui du parti, je ne puis m'attendre à ce qu'on continue de le faire indéfiniment. À la fin de la dernière session du Parlement, j'ai bien compris que je ne devrais pas retarder davantage la convocation d'un congrès et j'en ai informé mes collègues du cabinet.

Le chef du parti devrait être choisi par un congrès

La durée d'un Parlement est de cinq ans. A supposer qu'il n'y ait pas d'élections générales avant l'expiration du mandat

du présent Parlement, il ne resterait que deux ans au nouveau chef du parti avant d'entreprendre une campagne nationale. A certains égards, le délai est assez court. Cependant, rien ne nous assure que le gouvernement voudrait attendre la fin du mandat du Parlement avant de demander à la population de lui exprimer de nouveau sa confiance. Il m'a donc semblé qu'il ne faudrait pas retarder davantage le choix du nouveau chef de notre parti.

J'aimerais que le nouveau chef de notre parti soit choisi comme j'ai moi-même été choisi, c'est-à-dire à un congrès national et par tous les représentants du parti à travers le pays tout autant que par ses représentants au Parlement.

Il n'est pas facile de préparer et d'organiser un congrès national. Dans un pays de l'étendue du nôtre, cela demande une certaine période de temps. Conscients de ceci, et croyant que la date d'un congrès devrait être définitivement établie avant d'entreprendre une autre session du Parlement, j'ai écrit, en juillet dernier, une lettre à chacun de mes collègues pour les informer que je désirais que les questions importantes du parti soient étudiées à des réunions spéciales des membres du cabinet, au début de septembre. Lorsque ces réunions eurent lieu en septembre, j'ai alors fait part à mes collègues de mon intention de ne pas diriger le parti à une autre élection générale, et j'ai dit que je pensais qu'on devait immédiatement établir les préparatifs d'un congrès national. Il fut alors décidé de demander au Conseil consultatif de la Fédération, à sa prochaine réunion, de prendre les mesures nécessaires.

Demande à la Fédération de préparer le congrès

J'espère que je n'impose pas une tâche trop lourde à notre très condescendant président, M. Fogo, et aux membres de son compétent bureau, si je m'aventure maintenant à leur demander d'accepter la responsabilité de convoquer un congrès, et de prendre les mesures nécessaires à ses travaux. Dans l'accomplissement de cette tâche, ils recevront l'aide des membres du cabinet et du parti dans les deux Chambres du Parlement, et, j'en suis sûr, des membres des organismes provinciaux et régionaux du parti et des chefs libéraux des diverses provinces. Heureusement, pour se guider, ils auront à leur disposition le compte rendu soigneusement préparé et conservé des délibérations des deux congrès libéraux régionaux précédents: celles du congrès libéral national tenu à Ottawa en juin 1893 et qui a précédé le retour au pouvoir du parti libéral lors de la victoire mémorable de 1896, ainsi que celles du congrès libéral national de 1919, tenu également en cette ville, qui a précédé le retour au pouvoir de l'administration libérale lors de la victoire non moins mémorable de 1921.